



Comité de pilotage TICE du lycée Camille Guérin

(TICE = technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement)

Réunion du 27 mai 2013

Compte-rendu réalisé par Bertrand THOMAS

EN BREF, LES RÉSULTATS DE CETTE SÉANCE

Mise en service du wifi

On l'attendait depuis plusieurs années... Grâce à un investissement de longue haleine de nos techniciens, le wifi à la résidence prépa a été mis en service ce printemps et les étudiants en sont semble-t-il très contents.

Les choses ont été étudiées de telle façon que ce nouvel accès internet ne perturbe pas le reste du lycée (utilisateurs identifiés, débit limité).

Nouvelle vitrine pour le CDI

L'onglet CDI de notre site internet renvoie désormais à une plate-forme spécifique *e-sidoc*, hébergée par le CRDP et gérée par nos documentalistes. Son contenu est déjà riche et attractif, les possibilités de recherche dans le fond documentaire sont fines et efficaces.

Outil de sondage

Un nouvel outil fait son entrée dans notre « couteau suisse intranet ». Baptisé *Lime Survey*, il permet d'interroger par courriel, anonymement ou pas, les membres de notre communauté, globalement ou par cibles restreintes.

Un sondage de satisfaction sur la restauration a été lancé et a déjà recueilli un nombre important de réponses. Il est possible que cet instrument, pour l'instant essentiellement administratif, puisse devenir aussi un outil pédagogique.

Impression en salle des professeurs

Un photocopieur du bâtiment A (rez-de-chaussée) devrait prochainement pouvoir servir également à imprimer depuis quelques ordinateurs sur place, comme cela se pratique depuis plusieurs années au bâtiment B. Il faut cependant attendre une réflexion supplémentaire afin d'accorder des points de vue divergents sur les modalités pratiques.

Dossiers partagés Camille

L'organisation de certains dossiers partagés du serveur *Camille* (surtout les partages entre professeurs) est devenue au fil des ans assez anarchique.

Une réorganisation sera faite à la rentrée prochaine sur le modèle de celle des classes : transfert de tout le contenu dans un dossier « année passée » et redémarrage sur une structure neuve.

Projet *ApréB*

Le projet « suivi de cohorte » déjà évoqué plusieurs fois en comité a réellement démarré, sous le nom *ApréB*. Il s'agit de centraliser les résultats et le devenir de nos étudiants pour pouvoir les redistribuer sous forme de statistiques ou de parcours individuels à des personnes intéressées, comme les établissements secondaires d'origine ou les candidats à l'admission en CPGE.

COMPTE-RENDU DÉTAILLÉ

Liste des présents

Monique Brugiroux (MB, intendance) – Sébastien Chaumet (SC, technicien informatique) – Gwenaël Cléon (GwC, sciences phys., référent TICE) – Guy Colly (GC, sciences indus.) – Philippe Cousson (PC, documentaliste) – Michèle Henri (MH, maths) – Éric Lebrun (ÉL, proviseur adjoint) – Jimmy-Guy Legros (JGL, proviseur) – Myriam Oravec (MO, proviseure adjointe) – Serge Principaud (SP, maths) – Bertrand Thomas (BT, maths, référent TICE) – Cathy Vallat (CV, langues) – Annie-Flore Vergne-Morgand (AFVM, langues).

Excusés

Matthieu Allard – Sandrine Gaudin – Michel Peltier – Jean-Pierre Viallemonteil.

La séance est ouverte à 18 H 15.

Démarrage du wifi.

BT : On l'attendait depuis au moins quatre ans... ça y est, le dernier chaînon manquant a été installé et a permis la mise en route du wifi à la résidence prépa. Les étudiants semblent en être contents. Cette actualité justifie à elle seule notre pot de fin d'année ! GwC : comment cela a-t-il été annoncé aux étudiants ? EL : par un affichage donnant les indications techniques nécessaires. Il faut connaître le nom du réseau Wifi qui n'est pas diffusé (LCG-Wifi) et fournir ses identifiants intranet.

EL : Quelques personnes ont émis des inquiétudes sur les répercussions à craindre pour la qualité de notre accès internet, mais on peut les rassurer car des limitations de débit ont été mises en place. SC : Pour un débit global disponible de 6 Mbps pour l'ensemble du lycée, la branche Wifi est limitée globalement à 2 Mbps et chaque machine cliente à 128 Kbps, avec modulation possible en fonction des horaires. BT : notre accès internet global est très perturbé ces derniers temps (problèmes au niveau du fournisseur d'accès), mais cela n'a rien à voir avec l'arrivée du wifi.

Projet ApreB.

BT rappelle la finalité d'un projet de « suivi de cohorte » dont il a déjà été question à plusieurs reprises en comité : rassembler sur un portail web une base de données sur la scolarité et les résultats de concours de nos étudiants, puis redistribuer une information pertinente et ciblée. Par exemple pour des établissements de terminale, avoir un retour sur le devenir de leurs anciens élèves passés par Camille Guérin. Ou pour des familles d'obtenir des statistiques de résultats d'intégration.

Sous l'impulsion d'EL, le projet a réellement démarré, il a un nom : ApreB, clin d'œil à APB (portail admission post-bac) et il a un développeur (bénévole). EL : Il s'agit d'un retraité qui a développé beaucoup d'applications pour le CRDP de Charente maritime et participe très activement au développement de Gepi. GwC : ApreB est-il prévu comme module de Gepi ? EL : non, c'est un projet complètement indépendant. MH : Beaucoup d'écoles ont une démarche analogue et nous renvoient quelques informations sur nos anciens élèves.

MB : qui alimentera la base ? BT : surtout les professeurs, qui sont au plus près de l'information. MH : c'est un travail qui est déjà fait par beaucoup de collègues au sein de leur classe. BT : et compilé par Mme Goux dans de grands tableaux Excel qu'il s'agirait en quelque sorte de fondre en une base de données. EL : il s'agit aussi d'unifier la façon dont l'information sera transmise et formulée.

Pour BT, il y a deux logiques complètement différentes. Celle qui consiste à calculer des taux de réussite (admissibilités ou admissions) et celle qui consiste à présenter des parcours complets : lycée-bac-CPGE-école voire même début de carrière quand l'information est disponible. MO : les professeurs ne sont pas unanimes sur ce qu'il faut présenter comme types de résultats. CV pense que les parents seraient plutôt intéressés par des pourcentages de réussite et les jeunes par des exemples concrets de parcours.

PC s'interroge sur l'aspect juridique d'une telle base de données personnelles. EL : une première condition est que chaque personne doit avoir accès aux données qui la concernent, avec un droit de modification. BT : et il faut assurer l'anonymat des parcours pour des visiteurs non identifiés. CV : nous avons en prépa littéraire un annuaire contenant les noms, coordonnées et parcours de nos élèves, cela pose-t-il un problème ? Notre fichier ne circule qu'entre nous... EL : même s'il n'est pas publié, il devrait en toute rigueur être déclaré à la CNIL (commission nationale informatique et libertés). JGL : même s'il ne s'agit pas d'un traitement automatisé des données ? GC : à partir du moment où il y a un fichier informatique, c'est considéré comme tel. JGL rappelle que chaque élève est propriétaire de ses propres résultats. BT : pourtant les résultats du bac sont publiés dans

la presse locale, et pas anonymement ? EL : oui, mais chaque candidat au bac a coché une case pour en donner l'autorisation.

Pour en revenir au projet ApreB, GC conclut qu'il faut donc le déclarer à la CNIL. EL : ce qui n'est pas si simple... heureusement le développeur est très au fait de tous ces aspects légaux.

Portail e-sidoc du CDI.

MH et d'autres l'ont déjà découvert via l'onglet CDI du site du lycée. Leurs impressions sont excellentes. PC explique qu'il y a deux bases de données du fond documentaire : une alimentée en local et une sur le portail e-sidoc (hébergé par le CRDP). Il regrette quelques retards dans la synchronisation (automatique) des deux bases, mais au pire, il y a un décalage de quelques heures - rien de bien grave. BT : Y aura-t-il une possibilité de réservation d'ouvrages à distance ? PC : Probablement pas. D'abord parce qu'il faudrait mettre en place une identification spécifique (pas de connexion possible à notre annuaire pour l'instant). D'autre part il souhaite pouvoir parler un peu avec les personnes qui empruntent des ouvrages. JGL : il ne faudrait pas que le CDI devienne un « CDI-drive ».

Impression en salle des professeurs.

EL rappelle que depuis plusieurs années, le photocopieur du bâtiment B fait office d'imprimante pour les ordinateurs de la salle de travail. Comme l'imprimante de la salle des professeurs du bâtiment A donne des signes de faiblesse, pourquoi ne pas adopter le même principe ? BT : c'est extrêmement pratique, cela évite d'imprimer chez soi des documents pour les re-scanner pour tirage, ce qui est assez aberrant. Cependant, cela conduit parfois à des quiproquos quand une personne à la photocopieuse voit sortir des documents qui ne sont pas les siens. CV : oui, il faut absolument que les ordinateurs soient dans la même salle que le photocopieur. EL : l'idée est de mettre dans la salle de reprographie deux postes dédiés à l'impression et de ne connecter que ceux-là. CV : on pourrait proposer deux systèmes d'exploitations différents. GC : et on garde l'imprimante de la salle des professeurs ? EL : non, l'idée est de la supprimer. MB : ou alors mettre le petit photocopieur du hall dans la salle des professeurs et réserver l'autre pour les gros tirages. Il faut garder la possibilité d'imprimer une feuille pour faire un montage avant photocopie.

GC : pourquoi les deux photocopieurs ne sont-ils pas dans la même salle ? MB : quand il y avait une personne à la reprographie, elle utilisait le gros photocopieur, l'autre étant à disposition directe des enseignants.

Une discussion très animée – et un peu confuse – s'ensuit : Il faut garder la petite imprimante – non, il faut la supprimer – il faut relier les ordinateurs au gros photocopieur – non, au petit... visiblement on a touché un sujet sensible !

BT pense qu'il ne faut pas modifier trop brutalement la situation. Il vaut mieux ne pas enlever de possibilité, mais plutôt en ajouter, quitte à constater quelque temps après que certains dispositifs ne sont pratiquement plus utilisés, et les supprimer alors. EL : oui, on peut conserver pour l'instant la petite imprimante et ajouter des postes dans la salle de reprographie. SP : cette salle était parfois fermée à clé auparavant, est-ce encore le cas ? EL : non, elle reste ouverte en permanence.

Partages Camille.

Depuis sa mise en service il y a cinq ans environ, le serveur *Camille* héberge des dossiers partagés où les utilisateurs peuvent déposer des fichiers, créer des dossiers, des sous-dossiers. Avec le temps, certains dossiers sont devenus surchargés et on a du mal à s'y retrouver. EL : Chaque utilisateur qui crée un dossier en est propriétaire, les autres ne peuvent pas le supprimer et la structure devient de plus en plus compliquée. BT propose de procéder comme pour les dossiers de classes : ceux de l'année précédente sont conservés pendant un an et on redémarre sur une structure neuve qu'il imposera. En ce qui concerne les échanges entre professeurs, il se pose la question de savoir s'il faut prévoir deux structures distinctes pour secondaire et prépas et voudrait l'avis du comité... qui ne semble pas en avoir.

Site internet.

GwC nous informe que le logiciel Joomla (moteur de notre site internet) doit recevoir des mises à jour de sécurité. C'est un gros travail, qui devrait être quasiment invisible des utilisateurs. Malheureusement, ces modifications risquent de « casser » au moins provisoirement l'identification des rédacteurs. Il faut dans ce cas lui signaler les problèmes rencontrés. Il espère que la mise à jour permettra d'ajouter des possibilités, par exemple d'envoyer le flux des actualités du lycée vers les écrans d'information. MB : même des diaporamas ? GwC : il faudra l'étudier sur la nouvelle version.

Sondage LimeSurvey.

EL nous fait une démonstration de l'outil de sondages *LimeSurvey*, installé par notre hébergeur Sylogix et intégré à notre intranet. Depuis cette installation, l'outil a aussi été proposé par le CRDP, mais sans la connexion à notre annuaire, qui permet d'interroger des catégories de personnes de façon très ciblée et d'attribuer finement des droits d'accès (par exemple : créateur de questionnaire). Ces questionnaires peuvent être publics ou privés, les réponses en accès libre ou sur invitation, anonymes ou identifiées. Le système est rigoureux et permet de s'assurer, par un système de tickets et de liens d'invitation, que seules les personnes recherchées pourront répondre, et ce une seule fois. PC : comme pour les élections... EL : il y a aussi un système de gestion des réponses permettant d'envoyer des relances, sans compromettre l'anonymat.

GwC : on peut faire des QCM? MB : oui. GwC : qui peut utiliser cet outil? EL : Pour l'instant seulement MB et moi-même. Ceux qui sont intéressés doivent se manifester. MB : le CRDP a édité un fascicule d'aide.

BT craint qu'un engouement pour ce nouvel outil ne se traduise par un trop grand nombre de sollicitations, analogues à des spams. Il faudrait trouver des garde-fous. GwC : par exemple, dans le passé, pas mal d'élèves ont fait des sondages pour leur TPE via des papiers dans les casiers. Pour MB, la complexité d'utilisation en est déjà une limitation importante.

Quelques sondages ont déjà été lancés : un très ciblé sur l'usage des magnétoscopes, un autre sur la restauration a été envoyé à tous les usagers (environ 1700 personnes). C'est l'occasion de se rendre compte que certaines adresses mail de l'annuaire ne sont pas valides. Comment gérer le problème? BT souhaiterait que la fourniture d'une adresse de courriel valide fasse partie de la procédure d'inscription au lycée. Pour EL l'obstacle essentiel est la base Sconet qui manque de certaines fonctionnalités. Beaucoup d'adresses fournies doivent être re-saisies par les secrétaires. Ou alors, il faudrait fournir les identifiants intranet par un lien web obligeant à donner une adresse valable (et relevée) pour terminer la procédure.

La séance est levée à 19 H 30 et se prolonge par un pot de fin d'année.